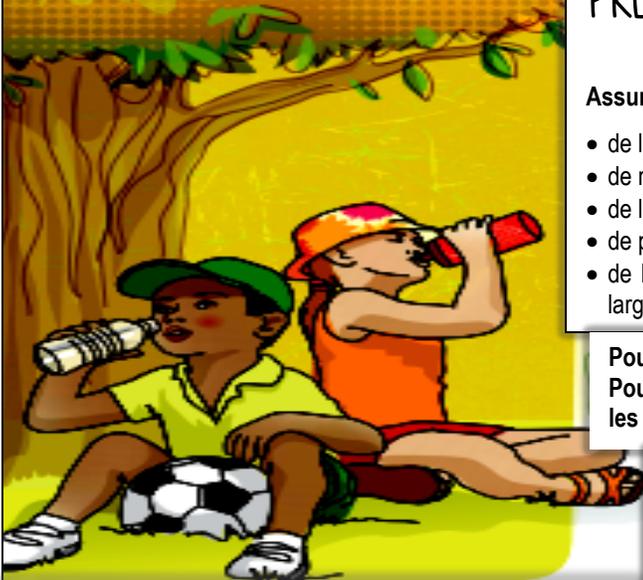


## Il fait très chaud!



### PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LES ENFANTS

En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant peut se détériorer rapidement.

#### Assurez-vous :

- de lui faire boire de l'eau toutes les 20 minutes;
- de rafraîchir sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée;
- de lui faire prendre un bain ou une douche tiède au moins 2 fois par jour;
- de planifier des activités extérieures avant 10 h et après 15 h;
- de l'habiller avec des vêtements légers et de lui couvrir la tête d'un chapeau à large bord.

Pour le bébé allaité, donner le sein plus souvent.  
Pour le bébé nourri au biberon, offrir de l'eau entre les boires.



### SIGNES IMPORTANTS À SURVEILLER :

- moins d'urine et urines foncées;
- peau, lèvres ou bouche sèches;
- maux de tête, vomissements ou

- diarrhée;
- couleur anormale de la peau, pâle ou rouge;
- yeux creux et cernés;
- température du corps élevée, 38,5 °C et plus (rectal);
- agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion;
- difficulté à respirer.

Si l'enfant ou le bébé présente un ou plusieurs de ces signes ou si vous avez des questions sur sa santé, appelez Info-Santé en composant le 8-1-1 ou renseignez-vous auprès d'un professionnel de la santé.

**En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.**

Pour en savoir plus : [www.sante.gouv.qc.ca](http://www.sante.gouv.qc.ca)

Québec 

## VENTES-DÉBARRAS ANNUELLES

Prochaine vente-débarras gratuite : les 24 et 25 août. Une liste des adresses participantes sera constituée. Nous vous invitons donc à vous inscrire avant le 14 août, au bureau municipal, par téléphone au 450 549-5618 ou par courriel à [secretariat@upton.ca](mailto:secretariat@upton.ca). Cette liste sera disponible sur le site Internet de la Municipalité, au bureau municipal et sur la page Facebook «Loisirs et culture Upton».

### Table des matières

Mot du maire.....	2
Séances du conseil.....	3-5
Avis public.....	5
Informations municipales.....	6-8
Bibliothèque.....	9
Organismes du territoire.....	10-12
Service des loisirs.....	13
Calendrier.....	14

## Le mot du maire



Bonjour à tous,

Au moment de lire ces lignes, l'été sera déjà bien avancé et pourtant on dirait à peine qu'il vient de débuter. J'ose espérer que vous avez passé de bons moments et avez su en profiter pleinement.

C'est la saison des moissons et pourquoi ne pas en profiter pour s'arrêter et prendre un peu de temps pour admirer les aménagements floraux et les paysages rendus à maturité que nous offre dame nature. Je tiens également à souligner et remercier les citoyens pour leurs efforts pour embellir notre petite Municipalité. N'oubliez pas que la soirée de remise des prix du concours « Maisons fleuries » est le 30 août prochain!

Les spectacles en plein air et les événements estivaux, organisés par le Service des loisirs avec la précieuse aide des bénévoles, ont connu un franc succès. Merci à tous.

Si vous avez des commentaires ou suggestions à me transmettre, je vous incite à laisser un message au bureau municipal au 450 549-5611 ou par courriel à [secretariat@upton.ca](mailto:secretariat@upton.ca) et je vous contacterai dans les meilleurs délais. Je serai très heureux de vous répondre et d'accueillir vos opinions.

Le beau temps étant encore avec nous, permettez-moi de conclure en vous rappelant qu'à Upton, on peut profiter de la belle saison de plusieurs façons. Pour connaître toutes les opportunités, nous vous invitons à consulter le site Internet à [www.upton.ca](http://www.upton.ca)!

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

  
Guy Lapointe  
Maire

## Services municipaux

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe <a href="mailto:comptabilite@upton.ca">comptabilite@upton.ca</a>	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur des loisirs <a href="mailto:loisirs@upton.ca">loisirs@upton.ca</a>	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie <a href="mailto:incendie@upton.ca">incendie@upton.ca</a>	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement <a href="mailto:benoit.provost@mrcacton.ca">benoit.provost@mrcacton.ca</a>	549-5626
Fondation Caramel	Agence canine <a href="mailto:caramelle@telupton.ca">caramelle@telupton.ca</a>	549-2935
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veuillez entrer par la porte arrière.	



Guy Lapointe  
Maire



Alain Joubert  
Conseiller # 01



Nathalie Lavoie  
Conseillère # 02



Ghyslain Phaneuf  
Conseiller # 03



Claude Larocque  
Conseiller # 04



Barbara Beugger  
Conseiller # 05



Mathieu Beaudry  
Conseiller # 06

### Coordonnées :

#### Bureau municipal :

810, rue Lanoie  
Upton (Québec) J0H 2E0  
Téléphone : 450 549-5611  
Télécopieur : 450 549-5045  
Courriel : [info@upton.ca](mailto:info@upton.ca)  
Site internet : [www.upton.ca](http://www.upton.ca)

#### Heures d'ouverture :

Bureau municipal  
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie :  
Lundi au vendredi :  
horaire variable



## Séances du conseil municipal

### Résumé du procès-verbal

#### de la session spéciale du conseil de la Municipalité d'Upton tenue le 26 juin 2019

La fin du contrat de travail de M. Achille Kagambega intervenu le 18 juin 2019 et le versement des indemnités prévues à son contrat de travail est entériné.

L'offre de services professionnels de la firme Techni-Consultant inc. pour l'accompagnement de la Municipalité au niveau des travaux publics et du génie municipal est acceptée sur une base horaire pour un technicien senior à 65\$/heure, pour un technicien principal à 89\$/heure et pour des frais de 100 \$/déplacement, selon les besoins.

La décision prise en vertu de la résolution numéro 234-06-2019 est maintenue, soit de mandater le Service des travaux publics pour l'installation d'un dos d'âne permanent en asphalte sur la rue Brasseur et de deux dos d'âne permanents sur la Montée des Pins.

La directrice générale est autorisée à retenir les services professionnels requis pour la présentation d'une demande au Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP) pour les travaux des rues des Érables et du secteur des Montées selon la priorité qui aura été recommandée après analyse.

L'horaire de travail hebdomadaire de madame Émilie Hébert, adjointe administrative et réceptionniste, pour une durée indéterminée, sera haussé de deux à quatre heures par semaine afin de supporter la directrice générale pour la période de vacance du poste de secrétaire du Service du greffe.

L'horaire de travail de monsieur Michael Bernier, coordonnateur aux loisirs, culture et vie communautaire, pour une durée indéterminée, passera à quarante heures afin de supporter la directrice générale et le directeur du Service des travaux publics dans la réalisation de certains projets municipaux.

Le bureau municipal sera ouvert pour toute la période estivale. Il pourrait être fermé temporairement si des urgences survenaient dans la semaine du 4 août. Pour des raisons de sécurité, deux personnes seront en fonction au cours de cette semaine, mais devront être tous les deux présents afin que le bureau soit ouvert.

### Résumé du procès-verbal

#### de la session du conseil de la Municipalité d'Upton du mois de juillet 2019.

Les délibérations de la séance régulière du 4 juin et de la séance spéciale du 26 juin 2019 sont approuvées.

Les comptes à payer du mois de juin 2019 au montant de 140 325,64 \$ et les comptes payés au cours du mois de juin au montant de 56 817,28 \$ sont approuvés.

La directrice générale est autorisée à payer et à signer le décompte numéro 9 de l'entreprise Drumco Entrepreneur général au montant de 8 140,25 \$, incluant les taxes, concernant les travaux de pavage du garage municipal, lorsque les conditions du contrat seront remplies et que l'inspection finale aura été approuvée.

La directrice générale est autorisée à payer la demande de paiement numéro 1 de l'entreprise Groupe Michel Leclerc inc. au montant de 76 997,61 \$, incluant les taxes, concernant les travaux d'aménagement du puits p-5, sur réception de la recommandation de la firme Akifer.

La facture de la compagnie LNA au montant de 1 937,67 \$, taxes incluses, concernant la recherche en eau souterraine et plus particulièrement la validation préliminaire du potentiel en eau des lots 4 766 720 et 1 960 461, est autorisée et payée.

Une fois les vérifications faites, la directrice générale est autorisée à effectuer le paiement partiel à la firme Les Services exp inc. pour des honoraires supplémentaires demandés de 10 478,04 \$, plus taxes, concernant les activités de surveillance de chantier additionnelles reliées au retard des travaux de réfection du stationnement de la Place des loisirs, et ce, strictement pour la portion qui n'aurait pu être raisonnablement évaluée au moment de déposer la soumission.

La facture de la firme Akifer au montant de 5 991,35 \$, taxes incluses, concernant des services professionnels en hydrogéologie et en ingénierie pour les travaux de construction du puits numéro 5, est autorisée et une seconde facture au montant de 747,34 \$, taxes incluses, concernant des travaux supplémentaires doit être validée avant autorisation.

La facture de Englobe Corp. au montant de 2 530,60\$, taxes incluses, concernant les travaux au garage municipal, est autorisée.



## Séances du conseil municipal

La directrice générale est autorisée à payer et signer le décompte final de la compagnie Eurovia au montant de 878,95 \$, incluant les taxes, comprenant la libération de la retenue finale et concernant les travaux de reconstruction de trottoir de la rue Lanoie et de la rue Monseigneur-Desmarais à la rue Place des Loisirs.

Le Règlement numéro 2010-203-21 modifiant le Règlement 2010-203 sur la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton est adopté.

Le contrat de réparation de la fenêtre du bureau municipal est octroyé à Vitrierie Picard inc. selon une estimation budgétaire de 10 000 \$.

Au terme d'une demande de soumissions pour le financement de la camionnette F-250 destinée au Service des travaux publics et acquis auprès de J.P. Yergeau en avril dernier, la soumission de Crédit Municipal & Manufacturier REXCAP inc. avec la Banque Royale du Canada a été retenue à un taux d'intérêt de 3.89 % sur 5 ans (montant financé : 46 842,70 \$).

La directrice générale est autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, toute entente de travail avec le ou la candidate qui sera sélectionné pour pourvoir le poste (34h/semaine) de secrétaire au greffe.

Le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de juin et les prévisions des dépenses pour le mois de juillet sont déposés et un budget de 760 \$, plus taxes, est approuvé pour le mois de juillet.

Un budget de 20 000 \$, plus taxes, est approuvé pour les travaux à exécuter au cours du mois de juillet par le Service des travaux publics.

Le rapport d'activités du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et les prévisions des dépenses pour le mois de juillet sont déposés et un budget de 6 470 \$, taxes nettes, est approuvé pour le mois de juillet.

Le registre de dons et commandites remis selon la Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton et mis à jour au mois de juin est déposé.

Le groupe TOCS monde est autorisé à utiliser la salle communautaire sans frais dans le cadre d'un souper-bénéfice visant à amasser des fonds pour un voyage de coopération internationale au Guatemala.

Le centre Toxi-Co-Gîtes se voit prêter les estrades du terrain de soccer pour son événement visant à amasser des fonds afin d'offrir à leurs résidents une meilleure qualité de vie et des ressources nécessaires pour reprendre leur vie en main.

Les paramètres du souper de Noël pour le personnel municipal ont été établis dont un budget de 50 \$, taxes nettes, incluant le pourboire, par personne, et 1 000 \$, taxes nettes, pour la soirée dansante. Les élus, employés et pompiers doivent déboursier pour leur conjoint.

Le contrat de remplacement des gouttières au centre communautaire a été octroyé à la compagnie Gouttière TL inc. au montant de 2 529,45 \$, taxes incluses.

Le conseil informe la Fabrique qu'un élu ne peut siéger sur le comité organisateur du Marché fermier des récoltes 2019 en vertu du Code d'éthique des élus municipaux, qu'il est disposé à prêter l'équipement disponible pour l'événement et qu'il souligne son appui à la campagne de financement de la Fabrique pour la conservation du patrimoine Uptonnais.

Le rapport du service d'inspection pour le mois de juin est déposé.

La facture de Lecomte-Pouliot inc. au montant de 26 202,00 \$, incluant les frais de support annuel et les taxes applicables, pour la fourniture de compteurs d'eau, est approuvée et payée sous réserve de la livraison du matériel.

La directrice générale est autorisée à conclure une entente de travail avec M. Benoît Provost à titre d'aide technique temporaire, pour une durée indéterminée, d'un maximum de 5 heures / semaine.

Le maire sera présent à la remise des prix RÉKEAU 2019, à Granby le 18 juillet prochain, soulignant l'implication, la volonté et la démarche de l'entreprise Les Fermes Burnbrae dans son engagement à réduire sa consommation d'eau.

L'engagement de crédit de Mme Cynthia Bossé, directrice générale est entériné et l'autorisation de paiement de la facture d'Enviro5 au montant de 9 085,90 \$, taxes incluses, est autorisé pour des travaux urgents de réparation sur la conduite de refoulement d'eaux usées. Un budget supplémentaire de 25 000 \$ du budget courant est alloué pour toutes dépenses requises dans le cadre de cette urgence environnementale et technique.

## Séances du conseil municipal /Avis public



Le paiement de la facture numéro 2070 de la firme Assisto Inc. concernant l'assistance technique et la préparation d'une entente industrielle avec Les Fermes Burnbrae Limitée est reporté à une séance ultérieure.

La facture numéro 491496 de la firme Les Services exp inc. au montant de 9 772,88 \$, taxes incluses, concernant la mise à jour de l'étude de faisabilité pour la planification des ouvrages d'assainissement est approuvée.

La seconde partie de la facture numéro 494921 de la firme Les Services exp inc., concernant l'accompagnement technique de la mise à niveau de la station d'épuration et la planification de préparation de plans et devis, au montant de 1 687,50 \$, plus taxes, est approuvée alors que la première partie de la facture de 2 871,50 \$, plus taxes, concernant l'étude sur la mise à niveau de la station d'épuration est reportée.



### AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-203-21

#### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 9 juillet 2019, le règlement numéro 2010-203-21 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2010-203 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton ».

Ce règlement modifie à nouveau le règlement 2010-203 afin de revoir les dispositions des annexes « B » et « H » concernant les tarifs du Service du greffe et du Service des travaux publics.

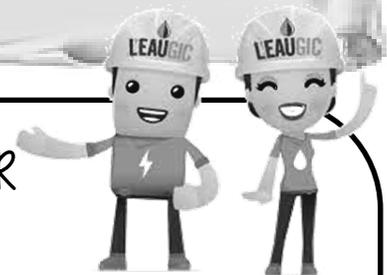
Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'an 2019.

  
Cynthia Bossé,  
Directrice générale

## PELOUSE, PLATE-BANDE ET POTAGER

En été, l'eau utilisée à l'extérieur représente entre 50 % et 80 % de l'utilisation de l'eau domestique.

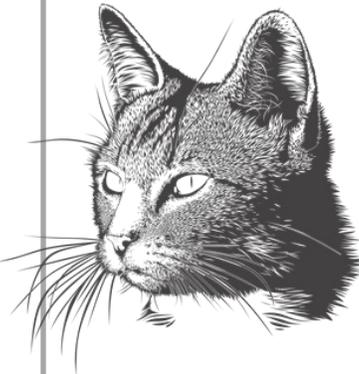


- ⇒ Ajouter du paillis dans le jardin et les plates-bandes pour ralentir l'évaporation et maintenir l'humidité dans le sol, ce qui permet d'arroser moins souvent.
- ⇒ Opter pour un entretien écologique des plates-bandes du potager et de la pelouse.
- ⇒ Récupérer l'eau de pluie dans un baril sous la gouttière pour arroser le jardin et la pelouse. Cette pratique permet aussi de diminuer les volumes d'eau pluviale acheminés vers la station d'épuration.
- ⇒ Ne pas arroser inutilement la pelouse. Seulement 2,5 cm de précipitation par semaine suffisent pour avoir un gazon en santé.
- ⇒ Pratiquer l'herbicyclage, en laissant les résidus de tonte au sol. En plus d'agir comme engrais naturel, les retailles de gazon aident à conserver l'humidité dans le sol.

Respecter les règlements en vigueur dans la municipalité en ce qui a trait à l'utilisation de l'eau.

## Informations municipales

### INFORMATIONS IMPORTANTES AU SUJET DES CHATS !



Le service de contrôle animalier public vous rappelle qu'il n'assume pas les colonies de chats. Les citoyens qui décident de nourrir et/ou d'entretenir une colonie de chats extérieurs sont responsables de ceux-ci au même titre que tous autres propriétaires de chat.

Toute personne nourrissant les chats errants en devient propriétaire et devra faire stériliser ceux-ci. Il est important de retenir qu'ils ne sont plus considérés errants dès que vous assurez leurs survies en les nourrissant puisque vous encouragez ainsi les naissances futures.

Le nombre de chats errants est affolant. Pour aider l'animal, vous devez le cueillir immédiatement lorsqu'il est abandonné dans votre secteur pour que celui-ci soit pris en charge et stérilisé. Vous devez contacter dans les meilleurs délais la Fondation Caramel.

Il est aussi important de respecter la réglementation quant à la quantité de chats dont vous êtes propriétaire. Identifiez votre chat et gardez-le sur votre terrain, cela évitera qu'il soit capturé et transporté à la fourrière (à vos frais) et cela vous évitera aussi des contraventions.

Merci de votre collaboration pour nous aider à réduire le nombre d'animaux errants dans notre Municipalité.



Vous pouvez rejoindre la Fondation Caramel au  
450 549-2935, 1449, rang 11, Saint-Valérien  
J0H 2B0 [caramelle@telupton.com](mailto:caramelle@telupton.com)

### VOTRE BAC BRUN DÉBORDE? PAS DE PROBLÈME!

Lorsque la quantité de matières organiques est supérieure à la capacité du bac brun, il est possible d'utiliser un bac d'appoint, à la condition de respecter certaines règles:

1. Les petites poubelles rondes, les boîtes de carton, les sacs à feuilles en papier et les bacs gris dûment identifiés sont acceptés;
2. Le bac gris doit être identifié par un écriteau, un papier collant vert ou un morceau de tissu vert bien visible et en évidence lors de la collecte;
3. Le bac vert pour le recyclage et le bac brun destiné aux matières organiques ne seront jamais levés s'ils contiennent d'autres matières que celles auxquelles ils sont destinés.



ATTENTION : Si votre bac est trop lourd, il ne sera pas levé.

### RESTRICTION D'ARROSAGE

Numéro civique pair:  
dimanche, mardi et jeudi

Numéro civique impair:  
samedi, lundi et mercredi

Avec pistolet arroseur à fermeture automatique  
**SEULEMENT**

Pour information:  
450 549-5618  
[www.upton.ca](http://www.upton.ca)

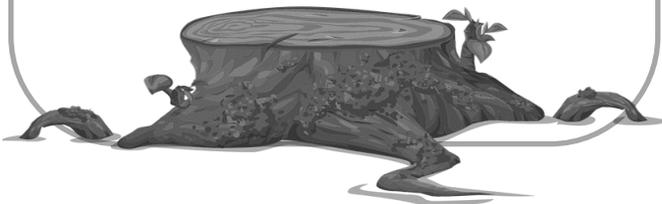
## Informations municipales

### VOUS AVEZ UN ARBRE MALADE SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Vous pouvez le faire couper en demandant un permis à cet effet. Mais avant de mettre fin à sa vie, il est fortement conseillé de le soigner.

1. Apportez une feuille malade à votre centre jardinier. Un employé est généralement en mesure de vous proposer un produit pour le soigner;
2. Soignez votre arbre;
3. Si le traitement n'a pas réussi, alors vous pouvez penser à le couper;
4. Avant de couper votre arbre, vous devez demander un permis. L'inspecteur ira sur place constater l'état de l'arbre;
5. Une fois coupé, veillez à remplacer celui-ci par un autre arbre ou un arbuste.

Les arbres, c'est notre oxygène, ne l'oublions pas!



### VOUS VOUS LANCEZ EN AFFAIRES?

#### UN PERMIS EST REQUIS!

Que ce soit dans un immeuble commercial ou à l'intérieur de votre domicile, un permis d'affaires est requis avant de démarrer votre entreprise. Tous les commerces ne sont pas autorisés dans tous les secteurs, et ce, même si celui-ci est dit «commercial». Il en est de même à l'intérieur d'une résidence. De plus, selon le type de commerce, des normes particulières peuvent s'appliquer par exemple, la sécurité incendie, les installations septiques ou l'affichage. Informez-vous au Service de l'urbanisme, 450 549-5611, avant d'entamer toute autre démarche, nous vous guiderons pour l'obtention de votre permis!



### VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN TERRAIN VACANT?

Il est de votre responsabilité d'entretenir votre terrain! En effet, les propriétaires de terrains vacants doivent couper les herbes longues et mauvaises herbes avant qu'elles n'atteignent une hauteur de 25 cm (9 pouces).



### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du conseil municipal : le mardi 20 août 2019 à 20 h. Suite aux séances du conseil, les procès-verbaux adoptés sont versés sur le site Web ([www.upton.ca](http://www.upton.ca)). Vous pouvez les consulter pour être au fait des décisions des élus.



### LUMIÈRES DE RUE DÉFECTUEUSES

Il est possible pour tout citoyen de signaler une lumière de rue défectueuse en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Municipalité ([www.upton.ca](http://www.upton.ca)) ou en téléphonant au bureau municipal. Il est important de mentionner le numéro civique le plus près du lampadaire lorsque vous indiquez la lumière de rue défectueuse. Cela permettra de bien l'identifier et de faire un meilleur suivi.



## Informations municipales

### VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UNE SALLE POUR CÉLÉBRER UN MARIAGE, UN BAPTÊME, UN ANNIVERSAIRE OU POUR TENIR UNE RÉUNION?



Le centre communautaire ou le chalet des loisirs de la Municipalité pourrait vous convenir. Il est possible de réserver une salle en contactant madame Émilie Hébert au 450 549-5618 ou par courriel à [secretariat@upton.ca](mailto:secretariat@upton.ca) Pour le temps des fêtes, il faut réserver tôt, puisque les réservations ne sont pas reconduites automatiquement chaque année. Pour y consommer ou y vendre des boissons alcoolisées, vous devez obtenir un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les formulaires sont disponibles à la Municipalité. Sous toutes réserves, la régie traite votre demande dans un délai de 10 jours suivant sa réception lorsque votre dossier est complet, à moins que votre demande ne soit confiée aux régisseurs pour une audition. Il est à noter que votre demande doit être transmise à la régie au moins 15 jours avant la tenue de l'évènement. La Régie priorise le traitement des demandes en fonction de la date de la tenue de l'évènement.

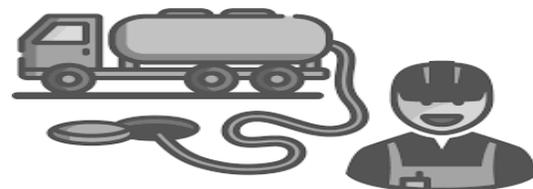


### PROGRAMME DE VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

Voici la liste des rues et rangs qui seront vidangés cette année :

	2019
<b>Du 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2019</b>	Rang Penelle
	Rang de la Chute
	Rue Principale
	Rang du Carré
	Route Joubert
	Rang de la Carrière
	Rang du Cap
	Rang Deslauriers
	Route 116
	Rue des Colibris
	Rue des Érables
	Montée Beaudoin
Rue des Cèdres	

*Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.*



### DÉGAGEONS CORRECTEMENT LES COVERCLES

L'entrepreneur ne pourra effectuer la vidange si les couvercles ne sont pas correctement dégagés ou lorsque l'installation n'est pas visible et accessible. Des frais supplémentaires liés au déplacement inutile de l'entrepreneur seront alors réclamés. Chaque citoyen doit, à la date fixée par la Régie pour la vidange, s'assurer que chaque couvercle de l'installation soit accessible (clôture débarrée), clairement localisé et dégagé le bas du couvercle sur son pourtour de 6 pouces de large et de profond afin que celui-ci puisse être simplement basculé sur le côté.

## Bibliothèque



### ADULTES

Titre	Auteur
Dans son ombre	Brouillet, Chrystine
Tu peux toujours rester	Chevalier, Valérie
Meurtres à Manhattan	Clark Higgins, Mary
La louve du Bas Saint-Maurice (Les menaces, tome 2)	Côtes, Gilles
L'orpheline de Manhattan (Les lumières de Broadway, tome 2)	Dupuy, Marie-Bernadette
L'épicerie Sansoucy (Nouvelle administration)	Gougeon, Richard
Les imposteurs	Grisham, John
Bien roulée... sur le bord d'éclater!	Lambert, Annie
Ghost in love	Levy, Marc
Maudites vacances	Maréchal, Cynthia
La vie secrète des écrivains	Musso, Guillaume
La faute des autres (Les rêves, tome 1)	Ouimet, Josée
Au royaume des aveugles	Penny, Louise
Au cœur de la vallée (La dernière larme, tome 3)	St-Georges, Madeleine

### ADOS ET JEUNES

Titre	Auteur
Cherche avec Stella	Blanchard, Karine
Mon premier livre du corps humain	Singer, Mathilde
Dans mon cœur de grand-mère	Lobo, Julie
Folies et chichis (Bisbille et espadrilles)	Marleau, Brigitte
Ella, vacances sous surveillance	Paquin, Carine
La malédiction des Dragensblöt (Le château, Tome 1)	Robillard, Anne

## Organismes du territoire



### L'ÉQUIPE VERTE DE LA RÉGIE :

### SENSIBILISER POUR MIEUX TRIER ET MIEUX RECYCLER!

Pour la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, les communications et la proximité avec la population constituent une priorité pour atteindre les excellents résultats que nous connaissons. Les citoyens sont soucieux de préserver leur environnement et ils veulent être assurés que leurs efforts ne sont pas vains et qu'ils en valent la peine. Au cours des derniers mois, la gestion des matières recyclables a connu une période particulièrement difficile à l'échelle planétaire. Dans ce contexte, il est indispensable de rappeler l'importance de continuer à diriger les matières recyclables vers cette filière plutôt que vers l'enfouissement.

Les agents de sensibilisation de l'**Équipe verte de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**, *Océane Corbeil* et *Grégoire Couture* sont déjà en mode sensibilisation et information. Sous la supervision d'*Arianne Lefebvre*, coordonnatrice du volet sensibilisation, ils visiteront les camps de jour tout au long de la période estivale afin de sensibiliser nos adultes de demain à l'importance de protéger notre environnement, notamment par une meilleure gestion de nos matières résiduelles.

De plus, ils participeront à divers événements afin de rencontrer les citoyens, de les informer et de les sensibiliser. Ils procéderont également à des vérifications de bacs de collecte des matières organiques sur le territoire afin de mieux connaître l'utilisation de ceux-ci par les citoyens. La Régie pourra utiliser les informations recueillies pour mieux cibler ses interventions selon les besoins de la population.

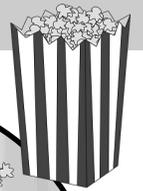
La Régie invite tous les citoyens qui rencontreront les membres de l'**Équipe verte** au cours de l'été, à ne pas hésiter à échanger avec ceux-ci afin d'obtenir de l'information quant aux services offerts par la Régie et quant aux modalités de tri des matières.

**NOTRE EFFORT COLLECTIF CONTRIBUE À FAIRE UNE DIFFÉRENCE...**

Source : Réjean Pion, directeur général  
450 774-2350, [riam@riam.quebec](mailto:riam@riam.quebec)



## Organismes du territoire



### CINQ SUPPLÉMENTAIRES AU THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR

*Un spectacle qui émeut grands et petits*

Devant des records de vente pour son spectacle familial, Le Grand Bric-à-Brac, le Théâtre de la Dame de Coeur (TDC) prolonge sa saison 2019 avec cinq supplémentaires les 18, 21, 22, 23 et 24 août prochains.

Le Grand Bric-à-Brac raconte le destin surprenant des objets d'une vie qui se retrouvent à la rue. Des personnages fantaisistes se cherchent un nouveau souffle pour réinventer leur univers! Les spectateurs, situés au coeur de l'action, voient se déployer autour d'eux une aventure à multiples rebondissements qui prend des proportions démesurées. Une expérience haute en couleurs autant pour les adultes que pour les plus jeunes.

Avec le Grand Bric-à-Brac, le Théâtre de la Dame de Coeur met à profit diverses stratégies créatives pour captiver toute la famille et créer un spectacle à la fois, drôle, émouvant et intelligent. Après le spectacle, la rencontre avec les marionnettistes et leurs marionnettes géantes permet de découvrir plusieurs secrets de cette impressionnante production.

#### Plusieurs activités avant le spectacle

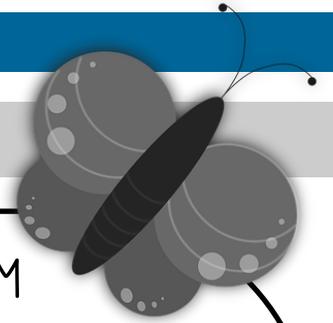
En arrivant tôt, vous pouvez profiter d'un bon repas au restaurant Le Vieux Moulin ou encore pique-niquer sur le site. Dès 17 h 30, vous pourrez assister aux animations pré spectacle dévoilant l'univers de la marionnette géante à notre centre d'interprétation (le CIMBAD). Il est aussi possible de faire une promenade dans le Parc nature de la région d'Acton accompagné d'un guide. Pour réserver vos billets ou pour toutes informations : 450 549-5828 ou [damedecoeur.com](http://damedecoeur.com)

#### À propos du Théâtre de la Dame de Coeur

Depuis plus de 42 ans, le TDC a réalisé plus de 80 productions théâtrales diffusées à Upton, dans plusieurs régions du Québec et dans le monde. À sa mission unique, tournée essentiellement vers la recherche et la création, s'ajoute une vision en perpétuelle innovation, celle de faire naître à partir de techniques multidisciplinaires, un imaginaire fort auprès de son public.



## Organismes du territoire



### COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-ÉPHREM

# Ma paroisse j'y tiens

Youpi!

Les vacances sont arrivées. Profitez bien de ce moment avec vos amis et votre famille. Passez du temps pour aimer ceux qui vous sont chers et indispensables à votre bonheur. Appréciez chaque instant de plaisir en leur compagnie. Je suis sûr que ces vacances sont bien méritées, profitez en bien. L'important c'est quelles soient à votre goût.

Bonnes vacances et à très bientôt!

Réal Lacharité

### LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT A ÉTÉ FAIT LE 16 JUILLET.



Les membres du conseil de la Fabrique de Saint-Éphrem-d'Upton vous remercient de votre intérêt et de votre participation lors de cet événement. Nous avons annoncé les différentes activités à venir tel que le Marché des récoltes qui aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et le spectacle les Symfolies de Noël qui aura lieu le 30 novembre 2019. D'autres activités seront à venir, ce qui nous permettra de faire la réparation des fenêtres, du parvis, d'une partie de la toiture et d'installer un système d'incendie réglementaire.

Nous avons un bien patrimonial d'exception que nous devons ensemble valoriser et en prendre soin.

Mon patrimoine, j'y tiens, je le soutiens!

### À PLACER À VOTRE AGENDA

Dimanche, le 15 septembre 2019, à la célébration de la messe de 10 h 45, il y aura la remise des parcours catéchétiques et nous profiterons de l'occasion pour bénir les sacs d'école et les boîtes à lunch. À cette occasion, le conseil pastoral et paroissial (CPP) a décidé d'organiser une fête amicale, il y aura des hot-dogs et du maïs qui seront servis gratuitement aux enfants âgés de moins de 12 ans. La crème glacée et des jeux seront aussi offerts gratuitement pour ceux-ci.

Je tiens à remercier le CPP pour son implication dans la vie communautaire de votre paroisse. Voici les membres: Éric Robidoux (président), Stéphane Gagnon, Mélanie Boucher, Juan Francisco Garcia, Diane Lemieux, Kandy Cayer et Lucy Miller.

Merci à vous et au plaisir de vous voir le 15 septembre prochain.



**Bonnes**  
VACANCES

## Service des loisirs, culture et vie communautaire

# Concours

# MAISONS *fleuries*



La Municipalité d'Upton et le Comité d'embellissement des paysages d'Upton (CEPU) vous invitent à embellir et à fleurir votre façade.

**OBJECTIF DU CONCOURS :**

Le concours vise à embellir l'ensemble du territoire de la Municipalité d'Upton.

**QUI PEUT PARTICIPER ? :**

Tous les Uptonais, qu'ils soient propriétaires, locataires, commerçants ou industriels.

Vous êtes automatiquement inscrits au concours en embellissant la façade de votre demeure.

**CATÉGORIES :**

- Coup de cœur - Façade
- Coup d'œil - Détail particulier
- Commerces et entreprises – **Nouvelle catégorie**

**JUGEMENT :**

Entre le **29 juillet et le 2 août**, les membres du jury sillonneront les rues et les rangs du village et détermineront les gagnants selon la vue en façade.

**REMISE DES PRIX :**

Le **30 août 2019**, à **19 h**, lors d'une réception au centre communautaire.



## JOURNÉE DE LA CULTURE

Le samedi 28 septembre  
Spectacle en soirée

# GUY BERNIER



Gagnant de l'Olivier auteur 2012



Suivez nous sur notre page Facebook loisirs et culture Upton pour connaître les détails à venir.

MERCI À NOS PARTENAIRES:



Les entreprises  
**Patrick Blanchard inc.**  
781-0-133172995  
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ  
SYSTEMES INTÉRIEURS  
Pose de gypse  
Plafond suspendu



**D** déchet, **R** recyclable et **O** organique

D I M .	L U N .	M A R .	M E R .	J E U .	V E N .	S A M .
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20 Conseil municipal	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
					Remise des prix Maisons fleuries	

### COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

«Le Bavard» est publié et distribué vers le 30 de chaque mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués **avant le 12 de chaque mois**. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: [secretariat@upton.ca](mailto:secretariat@upton.ca).

La Municipalité d'Upton se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin. La politique de publication du journal municipal peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité au [www.upton.ca](http://www.upton.ca)





